

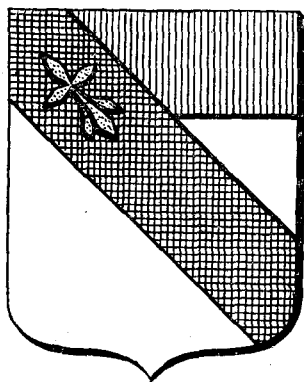


GEORGES DE CHALLANT

Chanoine de l'Église et comte de Lyon

Chanoine et archidiacre de Notre-Dame-d'Aoste

Prieur de Saint-Ours



La famille de Challant, issue des vicomtes d'Aoste, a donné au chapitre de l'église de Lyon quatre de ses membres. Ce sont : au XIII^e siècle, Pierre et Boniface d'Aoste, le premier, qui, après avoir été pourvu pendant de longues années de la dignité d'archidiacre, fut élu archevêque en 1287, et que la mort surprit le 18 novembre de la même année, avant qu'il eût reçu de Rome ses provisions et qu'il eût été sacré ; au XIV^e siècle, c'est